



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 42196

### Texte de la question

M. Leonce Deprez souligne, de nouveau, aupres de M. le ministre de l'economie et des finances l'interet et l'importance qui s'attachent a la mise en oeuvre de regimes de retraite, dits « fonds de pension ». Il note, avec interet, que cinq groupes de retraite AGIRC/ARRCO, parmi lesquels figurent APICIL, ARCIL, AGIREL, ont pris l'initiative de creer un fonds de pension et auraient obtenu l'agrement des pouvoirs publics. Il lui demande de lui preciser comment cette proposition s'articule dans le cadre de la politique gouvernementale de mise en place de regimes de fonds de pension et si cette heureuse initiative est susceptible de se developper, avec le soutien du Gouvernement.

### Texte de la réponse

A l'instar d'autres organisations professionnelles (societes d'assurance, edition), cinq groupes de retraite par repartition ont mis en place des dispositifs de retraite surcomplementaire dans le cadre legislatif existant. Cette initiative temoigne clairement, puisqu'elle provient d'organismes specialistes des questions de retraite, de la necessite de permettre aux salaries la constitution de complements de retraite au-dela des regimes de retraite de base et complementaires obligatoires. Une telle initiative ne fait donc qu'encourager le Gouvernement dans sa politique visant a faciliter la mise en place de dispositifs d'epargne-retraite pour les salaries au niveau de l'entreprise ou de la branche en complement des dispositifs obligatoires de base ou complementaires. Elle se situe ainsi dans la droite ligne des discussions qui s'engagent sur les produits d'epargne-retraite annonces par le Premier ministre le 16 novembre 1995 et le ministre de l'economie et des finances le 30 mai dernier a l'Assemblee.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42196

**Rubrique :** Retraites : generalites

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 août 1996, page 4338

**Réponse publiée le :** 4 novembre 1996, page 5774